



POINTS DE RENCONTRE EN EDUCATION

Colloque sous les auspices du
Congrès canadien pour la promotion
des études chez la femme
et Mount Saint Vincent University
Halifax, le 17 - 19 octobre, 1980

INDEX

- **REMERCIEMENTS**
- **INTRODUCTION**
- **ALLOCUTION PRINCIPALE: LE DR. BERIT Ås**
 - "Au-delà des promesses: une perspective globale sur les cours d'éducation permanente destinés aux femmes"

- **DINER-CAUSERIES:**
 - MADELEINE LEBLANC
 - "Un conseil consultatif : qu'est-ce qu'on peut faire?"
 - LE DR. MARGARET FULTON
 - "Mi décennie conférence mondiale sur les femmes"

- **ATELIERS**
 - SOCIALISATION
 - Orientation des jeunes femmes de niveau secondaire - Marie Patrick
 - Le sexisme dans le système d'enseignement - Greta Doucet
 - RÉINTEGRATION
 - La réintégration des femmes en milieu de travail - Lillian Zimmerman
 - Nouveau départ - une deuxième option - Corinne Gallant et Madeleine Dufour
 - Centres d'orientation pour les femmes - Anne Ironside
 - L'éducation permanente chez les femmes: une vue internationale - Berit Ås et Sidney Pratt
 - OPTIONS CRÉATRICES
 - Les femmes et les occupations non-traditionnelles - Cathy Mulroy, Lisa Avedon et Heather Bishop
 - Possibilités d'apprentissage au sein des syndicats - Kathy Kusisto, Laurell Ritchie et Ann Harley
 - APPRENDRE À SURVIVRE
 - La consultation féministe au sein des services sociaux et des services de santé - Alice Breau, Marie-Ange Fournier et Huberte Gautreau
 - La femme et la pharmacodépendance - Joanne Cowan-McGuigan

- Les femmes et la perception d'elles-mêmes - Françoise Boudreau
- POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE CHEZ LES FEMMES DOUBLEMENT DÉFAVORISÉES
 - Possibilités d'apprentissage chez les femmes de milieu rural - Susan Wismer
 - Vieillir au féminin - Louise Dulude
 - Possibilités d'apprentissage et vieillissement - Grace MacFarlane et Helen Yeo
 - Les femmes économiquement faibles prennent la parole
 - Programmes de formation pour femmes à faibles revenus - Susan Vander Voet et Dot Quiggin
- S'ORGANISER POUR CHANGER
 - Les éducatrices en tant qu'agents de changement - Lynn Fogwill, Margaret Fulton et Corinne Gallant
 - L'organisation des femmes: une stratégie en neuf points - Berit Ås
 - Stratégies d'action politique - Madeleine LeBlanc et Danielle Fournier

- **RECOMMANDATIONS**
- **TÉLÉGRAMMES ENVOYÉS LORS DE LA CONFÉRENCE**
- **RAPPORTS DE DISCUSSIONS SUR DES SUJETS SPÉCIAUX**
- **DOCUMENTS DE LA CONFÉRENCE**
- **ÉVALUATION DE LA CONFÉRENCE**

REMERCIEMENTS

POINTS DE RENCONTRE EN EDUCATION a été parrainée à la fois par le CCPEF et l'Université Mount St-Vincent. L'université nous a fourni une aide financière, du personnel, de même que la chaude hospitalité des provinces maritimes et un site merveilleux. Nous avons aussi obtenu un appui financier et de l'aide publicitaire de la part du Programme des femmes du Secrétariat d'Etat; de "Statut des femmes Canada" ; du Ministère de l'éducation de la Nouvelle- Ecosse-section de l'éducation des adultes; et de la ville de Halifax. Merci à tous et à toutes.

Le CCPEF tient aussi à souligner la précieuse collaboration des femmes de Halifax et de Moncton qui, en réglant mille petits détails, ont permis au nombre imprévu de 450 participantes de profiter de cette rencontre. Un merci tout spécial à Angela Julien, du département de la planification sociale de Halifax, de même qu'à Thérèse Melanson, de l'Université de Moncton, à Joan Brown-Hicks, de la bibliothèque de Halifax, ainsi qu'au Dr. Janet Eaton, coordonnatrice de la conférence.

INTRODUCTION

POINTS DE RENCONTRE EN EDUCATION constitue la première conférence du CCPEF à s'être adressée à un public autre que ses propres membres. En octobre 1977, à Winnipeg, 40 éducatrices se sont réunies afin de créer un réseau national voué à l'accroissement et à l'amélioration des possibilités d'apprentissage chez la femme. Au mois d'avril 1979, 65 membres du réseau national du CCPEF se sont regroupées à Banff afin d'échanger leurs expériences dans des domaines importants liés à notre travail, et pour créer une structure organisationnelle flexible adaptable au CCPEF. Et, en octobre 1980, 450 femmes et hommes ont participé à une conférence bilingue à Halifax, et ont discuté des liens qui existent entre la pauvreté, le vieillissement, les choix de carrière, la vie rurale, et les besoins des femmes en matière d'éducation.

La formation et le niveau d'expertise des participantes fit de cette conférence une expérience stimulante et un défi. Elle avait été conçue de façon à regrouper les personnes dispensant les programmes d'apprentissage, et les femmes qui en avaient besoin. Ce fut une conférence vibrante, pleine de cet enthousiasme, de ce sens du partage et de cette prise de contact qui sont au coeur même de tous les nouveaux réseaux. Les ateliers ont été tenus soit en anglais, soit en français, et nous avons fourni une interprétation simultanée pour tous les discours importants et les sessions plénières. Ceci reflète l'engagement du CCPEF à se pencher davantage sur les besoins éducatifs particuliers des femmes francophones et de partager leurs expériences et leurs idées.

Déjà, nous pouvons juger de la grande valeur de cette conférence par le nombre accru de nouveaux membres du CCPEF, plus particulièrement dans les provinces de l'Atlantique. Le CCPEF continuera à tenir de telles conférences dans divers coins du pays, de façon à

encourager la participation des régions et à consacrer une attention particulière aux programmes d'apprentissage et aux besoins locaux.

POINTS DE RENCONTRE EN EDUCATION fut une conférence multi-dimensionnelle. En plus des ateliers, elle offrit à ses participantes au cours de la fin de semaine, un spectacle de Rita McNeil, féministe du Cap Breton, des dîners-causeries avec le Dr. Margaret Fulton et Madeleine LeBlanc, et elle permit la tenue de la réunion annuelle du CCPEF, de même qu'une assemblée plénière au cours de laquelle les recommandations des ateliers furent présentées pour approbation et mise en action.

Ateliers, discours, repas, divertissement constituèrent un tout, un événement visant à revigorer notre réseau personnel-politique-éducatif. Une des participantes remarqua que "la découverte que le CCPEF offrait un appui (m') aida à établir (mes) propres priorités".

ALLOCUTION PRINCIPALE: LE DR. BERIT ÅS

Berit Ås est professeur et socio-psychologue associée à l'Université d'Oslo, en Norvège. Elle a mené de longues recherches et possède une vaste expérience au niveau des préoccupations des femmes et de l'activité politique, oeuvrant soit à titre de député ou représentante au Parlement norvégien, au cours des dix dernières années. Le Dr. Ås a été professeur invité de l'Université de Halifax pendant quelques mois l'an dernier, et son influence a été importante.

TITRE: AU-DELA DES PROMESSES: UNE PERSPECTIVE GLOBALE SUR LES COURS D'EDUCATION PERMANENTE DESTINES AUX FEMMES

Le monde a soif de connaissances. L'indépendance économique seule ne suffira pas à enrayer l'affliction qui règne au sein de notre société. Les femmes doivent être responsables, au même titre que d'autres, de l'orientation de cette même société. Une meilleure éducation doit nous permettre de faire des évaluations, de formuler des critiques et de proposer de nouvelles solutions.

Dans tous les coins du monde, il s'avère que les femmes ont moins accès à l'éducation que les hommes et que l'écart entre le choix d'options offert aux hommes et celui offert aux femmes ne cesse d'augmenter. En période difficile, les femmes souffrent plus que tout autre membre de la société. Et cependant, des études ont démontré, au début des années 70, qu'il existait un lien négatif entre la croissance économique et sociale d'une nation et la croissance économique et sociale des femmes qui en font partie. Une société en pleine expansion n'offre pas pour autant de meilleures chances d'avancement pour les femmes. Voici quatre exemples de cette "poussée vers le bas" qui accablent les femmes :

1. Dans les institutions à prédominance masculine (ce qui comprend la politique, l'économie, et les services sociaux, légaux et éducatifs), on place les femmes

dans les postes qui offrent le moins de pouvoir et d'influence ;

2. les femmes doivent être deux fois plus compétentes que les hommes pour réussir au sein d'institutions à prédominance mâle;
3. les lois libérales proposées par les hommes s'avèrent destructrices dans le fond - par exemple, l'écart entre les salaires offerts aux hommes et ceux offerts aux femmes a, dans les faits, augmenté aux Etats-Unis depuis la mise en application des lois sur l'égalité des salaires;
4. lorsqu'on accorde des droits égaux à des groupes possédant des ressources différentes, ce sont les groupes les plus puissants qui en profitent le plus.

Le Dr. Ås a expliqué ce qu'elle entendait par "poussée vers le bas" en faisant référence à sa propre expérience et à l'étude qu'elle a menée sur cette question (publiée dans Convergence en 1975). Dans cette étude, le Dr. Ås a comparé des femmes qui n'avaient jamais pris part à un programme d'éducation aux adultes avec des femmes qui n'en étaient pas à leur première expérience de ce genre. Elle a ainsi découvert que les femmes qui avaient déjà de l'expérience au niveau des programmes d'éducation permanente possédaient un meilleur niveau d'éducation et profitaient d'un meilleur appui de la part de leurs familles. Lorsqu'on leur a demandé combien de temps elles avaient attendu avant de s'inscrire à de tels programmes, 32% ont indiqué qu'elles avaient attendu 10 ans ou plus, alors que 17% avaient attendu entre 5 et 9 ans! Celles qui avaient abandonné les cours d'éducation permanente l'avaient fait soit à cause de problèmes économiques, de problèmes de santé ou de garderie, ou encore parce que les programmes dont elles avaient besoin n'étaient pas offerts ou encore qu'ils l'étaient à des heures impossibles. Dernièrement, 83% des élèves adultes avaient dû recommencer à un niveau inférieur à celui où elles avaient abandonné l'école, des années auparavant. Les années d'isolement au sein du foyer avaient sérieusement érodé à la fois les talents et la confiance en soi de ces femmes.

Les institutions d'enseignement trahissent les femmes. Lorsqu'on nous accuse de manquer de motivation nécessaire pour suivre des cours pour adultes, nous devenons des victimes, en acceptant le blâme pour l'état des choses. Ce n'est qu'avec grand courage et à force de détermination que nous pourrions corriger cette situation. Il nous faut acquérir des connaissances, si nous voulons enrayer toute discrimination et promouvoir l'égalité, particulièrement entre femmes et hommes.

DINER-CAUSERIE : MADELEINE LEBLANC

Madeleine LeBlanc a été impliquée dans nombre d'activités liées à la cause des femmes au cours des dix dernières années. A titre de première présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick, elle a été responsable de la conception et de la mise en oeuvre des activités du conseil. En sa qualité de présidente du CCCF, elle se rapporte directement au premier ministre de la province.

TITRE : UN CONSEIL CONSULTATIF: QU'EST-CE QU'ON PEUT FAIRE?

On m'a probablement demandé de parler du travail du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick parce que celui-ci demeure toujours, même après trois ans, le "petit dernier" des conseils au Canada. Il faut dire qu'en général, la période de gestation des conseils consultatifs est plutôt longue. Au N.-B., une année a suffi pour faire adopter la loi régissant le conseil, mais il s'agit d'un temps record dû au fait que 1975 était, bien sûr, l'Année internationale de la femme.

Le mandat de notre conseil est double: il nous donne la responsabilité de conseiller le gouvernement et le devoir d'informer le public afin de faire évoluer les attitudes envers les femmes. L'un ne peut aller sans l'autre et il nous faut donc travailler sur les deux plans à la fois. Comme le disait Claire Bonenfant, du Québec, "ce n'est pas la première fois qu'on demande à des femmes de faire plusieurs choses en même temps". Au conseil du N.-B. nous avons découvert que le gouvernement ne parle qu'une langue, celle de la pression publique, c'est-à-dire de l'électorat. Il nous a fallu commencer par distribuer énormément d'information et par éduquer le public en parlant de situations telles la violence au foyer, le harcèlement sexuel au travail et beaucoup d'autres injustices faites aux femmes.

Le Conseil a fait connaître le rôle qu'il entendait jouer et s'est tout de suite mis à l'écoute des femmes de la province, en installant d'abord une ligne téléphonique sans frais à leur intention et en tenant des réunions publiques dans tous les coins de la province. Nous nous sommes assurées une très grande visibilité dès le début et avons créé un climat de confiance apte à aider les femmes à rompre leur silence. Le conseil s'est fait respecter par la qualité et le moment propice de ses interventions publiques, et la presse régionale et même nationale s'est montrée très sympathique à notre cause.

Au cours des trois dernières années, nous avons traité du partage des biens matrimoniaux, de la loi des services familiaux, des normes d'emploi, du cas des femmes violentées au foyer, des femmes alcooliques, pharmacodépendantes, des femmes à la retraite, des femmes et du sport, du sexisme en éducation, de l'éthique des forces policières et de bien d'autres sujets encore. Un programme d'affirmation de soi organisé grâce à un projet de création d'emploi, a connu beaucoup de succès. Nous avons tenu deux conférences provinciales, en 1978 et 1980, qui ont réuni respectivement 250 et 350 femmes et ont

résulté en un réseau de groupes de sensibilisation et d'action politique.

Notre première responsabilité n'en demeure pas moins de conseiller le gouvernement sur les questions touchant à la condition féminine. Nous avons avisé ou tenté d'aviser sur toutes les questions déjà mentionnées et nous nous sommes aperçues que, pour être écoutées, il fallait une force de persuasion plus puissante que celle d'un simple conseil formé de douze personnes. Par ailleurs, comme aucun mécanisme intra-gouvernemental n'assure la mise en application de recommandations, le Conseil doit faire constamment des pressions. Nous n'avons pas encore suggéré la création d'un tel mécanisme, préférant pour le moment transiger directement avec les divers ministères.

Pour convaincre de notre efficacité, il faut prouver que les changements préconisés jouissent d'un grand appui. Au N.-B., nous pouvons compter sur l'appui de nombreux groupes et individus. Qu'on pense seulement à notre campagne de sensibilisation sur la situation des femmes battues qui, à grands coups de publicité et de renfort de la part des femmes et des médias, a convaincu le gouvernement de financer un projet pilote de maison de transition. Nous n'avons pas toujours autant de succès, bien sûr. Mais d'autres projets se sont avérés des réussites, tels ceux sur l'éthique des forces policières et sur le développement des services aux femmes alcooliques. Nous avons connu plusieurs déboires, dont le pseudo-plan d'action sur la condition de la femme déposé en juin dernier à l'Assemblée législative, et dont l'échec a provoqué une dénonciation publique de la part du conseil. Nous savons que nombre de politiciens voudraient nous museler, mais nous croyons aussi que les personnes sérieuses comprennent qu'il est de notre rôle de dénoncer les abus et de porter à l'attention du gouvernement et du public les questions qui préoccupent les femmes. Nos conseils ne sont que consultatifs, bien sûr, et ils ont besoin de l'appui des femmes, s'ils veulent survivre.

DINER-CAUSERIE: LE DR. MARGARET FULTON

Margaret Fulton, présidente de l'Université Mount St-Vincent, est la seule femme à occuper un tel poste au sein des universités canadiennes. A titre de présidente, le Dr. Fulton a encouragé une perspective féministe au niveau du programme d'enseignement, des services de consultation et de l'action communautaire.

TITRE: MI-DECENNIE DE LA CONFERENCE MONDIALE DES FEMMES

La conférencière invitée samedi soir était le Dr. Margaret Fulton, présidente de l'université Mount St-Vincent et porte-parole du CCPEF au Forum de l'organisation non-gouvernementale de la mi-décennie de la conférence mondiale des femmes qui a eu lieu à Copenhague en été 1980. Le Dr. Fulton a commencé son exposé en faisant le lien entre Copenhague et la conférence originale de l'Année internationale de la femme tenue à Mexico en 1975. Entre autres problèmes majeurs, Copenhague a du faire face à un manque d'installations convenables (la conférence a attiré 8000 déléguées, soit 2000 de plus qu'à Mexico). Pas un seul auditorium ne fut en mesure d'accueillir plus de 600 personnes, tout en offrant les services d'interprétation simultanée. Ces critiques des

problèmes logistiques ne touchent en rien le gouvernement danois, d'ajouter le Dr. Fulton, car, sans sa générosité, cette conférence n'aurait jamais eu lieu. Elle devait originellement se dérouler à Téhéran, en Iran. La confusion quant au manque d'espace a été alimentée par la couverture complètement inadéquate d'une presse à prédominance masculine, Forum 80, qui a non seulement manqué à sa tâche en ne fournissant pas une couverture équitable du congrès mais qui, en plus, a même publié des caricatures sexistes qui ont suscité nombre de protestations de la part des déléguées.

La conférence de Mexico a voté un Plan d'action mondiale, qui a déterminé les lignes de conduite à suivre au cours de la décennie s'étendant de 1975 à 1985, en termes d'égalité, de développement et de paix. Le Plan d'action mondiale affirme que les femmes doivent avoir un statut égal aux hommes face à la loi, des changes égales dans les domaines de l'éducation et du travail, des droits égaux au sein du mariage et de la famille, un accès égal aux carrières politiques et professionnelles. A Copenhague, ce plan fut soumis à révision lors de la conférence officielle. Si 94 des 120 nations représentées appuyaient toujours le plan, quatre délégations nationales, dont le Canada s'y opposaient, et 22 s'abstenaient. Le Canada a invoqué comme raison de cette prise de position, le fait que la conférence avait dévié du but premier du Plan, soit de lutter contre les inégalités entre femmes et hommes, sous l'influence d'un petit nombre de délégations qui avaient intégré des notions nationalistes et anti-zionistes au sein du document.

Les personnes qui avaient assisté aux deux conférences n'ont pas été surprises par ces résultats. De telles allusions politiques et le peu de changements dans le statut mondial des femmes depuis 1975 ne contribuent qu'à renfermer l'opinion que les vraies décisions d'importance mondiale ne sont pas prises lors de telles conférences; elles sont prises ailleurs, surtout à l'Assemblée des Nations unies. Cette organisation, qui décide au nom des femmes, allant même jusqu'à établir qu'une décennie sera consacrée à une prise de conscience mondiale sur la condition des femmes, ne compte, pour sa part, que 8 pour cent de femmes permises membres (et ce chiffre comprend le personnel de bureau). Les statistiques de 1975 indiquent que l'assemblée générale comptait à son actif 180 femmes, par opposition à 2369 hommes.

L'ambiance de la conférence de Copenhague était bien différente de celle de Mexico, car les tensions soulevées par l'insécurité économique mondiale étaient constamment influencées par les tensions résultant de la montée des nationalismes.

Le degré de politisation qui a nuit au consensus lors de la conférence officielle a eu des répercussions sur le Forum N.G.O., même s'il n'y avait aucun lien formel entre ces deux événements. Malgré cela, le forum a fourni une importante contribution en présentant sous une perspective féministe de nombreux sujets d'importance pour les femmes; la paix, l'écologie et la qualité de l'environnement, la santé et le degré d'alphabétisation. Si ces questions ont été jugées très importantes par les femmes, elles ont aussi reconnu le fait que la course mondiale aux armements absorbait plus d'un million de dollars par jour. Il y a deux fois plus de soldats que de médecins, de professeurs, d'infirmiers et infirmières, et ce, à l'époque même où des femmes et des enfants sont condamnés à l'analphabétisme, la maladie, la famine et la mort. Nous vivons dans un monde où, selon un récent rapport des

Nations unies, les femmes comptent pour la moitié de la population mondiale, pour le tiers de la force ouvrière "officielle", effectuent, en fait, les deux-tiers du travail mondial actuel, reçoivent un dixième des revenus mondiaux et sont propriétaires de moins de un pour cent des terres mondiales.

Néanmoins, le Dr. Fulton conclut que la conférence de Copenhague a permis un partage d'énergies, de contacts, de participation et d'espoir. Le Plan d'action mondial, malgré ses problèmes de révision, les femmes très spéciales impliquées dans la conférence, sa perspective féministe, a tout de même établi les bases d'une prise d'action de la part de nombreux réseaux de femmes à travers le monde. Même si de telles conférences s'avèrent quelquefois des échecs en soi, le fait même qu'elles ont eu lieu constitue un grand pas en avant pour le mouvement des femmes et sert à rendre publiques leurs préoccupations. Les conséquences seront énormes si les femmes donnent suite aux plans établis et les mettent en action dans leurs propres pays. Les femmes présentes à la conférence témoignaient du désir de toutes leurs sœurs de transformer notre monde en une société plus humaine, qui rejettera les vieux concepts masculins de pouvoir et modifiera les règles qui ont gardé trop longtemps les femmes sous le joug de la servitude.

La conférence sur le colloque Points de Rencontre en éducation et le travail entrepris par le CCPEF constitue, au dire du Dr. Fulton, une contribution importante aux résolutions adoptées en conférence mondiale et auxquelles il s'agit maintenant de donner suite. Le Plan d'action mondial offre aux femmes un outil dont elles doivent se servir afin de forcer les gouvernements à subventionner leurs projets et ainsi provoquer des changements réels et durables au sein de leurs sociétés.

ATELIERS

ATELIERS

SOCIALISATION

ORIENTATION DES JEUNES FEMMES DE NIVEAU SECONDAIRE -

MARIE PATRICK

Marie Patrick travaille à un programme spécial pour femmes, Pro Feminae, subventionné à titre de projet de rayonnement, par la Commission canadienne du travail, depuis 1974. En tant que coordonnatrice, elle est en contact avec des femmes de tous les âges qui entrent dans le marché du travail, ou le réintègrent.

L'atelier était axé sur l'échange ... échange de matériel et de ressources, recueillis au cours des dix dernières années. Le matériel avait été utilisé de bien des façons en salles de classe et dans les cours de développement professionnel, avec les professeurs et les orienteurs ... et avait été mis à la disposition des universités qui s'en étaient servi dans l'élaboration de séminaires, de documents, d'études et projets. Le but de l'atelier était de présenter un petit échantillonnage des ressources, du matériel audio-visuel, etc., aptes à offrir de nouveaux outils aux participantes, et de nouveaux moyens pour travailler en collaboration avec les jeunes femmes dans les écoles.

Les participantes ont bien répondu à cet échange d'information et y sont allées de leurs expériences et de leurs commentaires, créant ainsi une session très dynamique et très stimulante, sûrement pour moi, et pour bon nombre d'entre elles qui sont restées sur place, longtemps après que l'heure soit écoulée, afin d'obtenir des noms et des adresses, de demander d'autres questions et de poursuivre les discussions sur des sujets d'intérêt commun.

Beaucoup de personnes ont assisté à l'atelier et ce, malgré le fait qu'il se tenait très tôt, un laid dimanche matin, après un samedi très rempli. L'atelier a eu des répercussions très encourageantes: entrevues dans les journaux, une demande pour un article dans une revue, des interviews radiophoniques et de nombreuses invitations à parler en public et ainsi continuer à partager nos préoccupations face aux jeunes femmes qui vont encore à l'école.

LE SEXISME DANS LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT - GRETA DOUCET

Greta Doucet est une chercheuse et une sociologue travaillant présentement à titre de coordonnatrice de l'enseignement aux employés à l'hôpital de la ville de Moncton. Elle a acquis de l'expérience dans les domaines de l'économie domestique, des soins de la santé et des assurances, et elle a coordonné, en 1978, une conférence mise sur pied dans le but d'étudier les besoins et problèmes des femmes du Nouveau-Brunswick.

Les participantes à cet atelier ont été appelées à participer à des jeux de rôles, imitant une

rencontre entre un conseil scolaire local et des représentants importants de la communauté prévue dans le but de discuter de la nécessité de "dé-ségrégationner" les cours d'économie domestique et d'arts industriels de façon à les rendre accessibles tant aux garçons qu'aux filles. (Ce genre de jeu de rôle est basé sur le modèle américain, The Movers Game.) À la suite du jeu de rôle les participantes ont été appelées à analyser les thèmes ainsi illustrés. Les enseignants, les élèves et le monde des affaires ont semblé tous intéressés à préserver le statu quo. De plus, on a pu remarquer que les rôles sociaux sont solidement ancrés dans les mentalités.

L'élaboration de stratégies de changement doit impliquer à la fois les professionnels, les parents, les élèves et la communauté.

* * * * *

RÉINTEGRATION

LA RÉINTEGRATION DES FEMMES EN MILIEU DE TRAVAIL - LILLIAN ZIMMERMAN

Lillian Zimmerman est une travailleuse sociale, et elle fait actuellement partie de la faculté de l'Education permanente et des Services à la personne du collège Douglas, en Colombie britannique. C'est à ce collège qu'elle a mis sur pied et dirigé, de 1972 à 1978, un programme d'Etudes de la femme. Lillian a récemment représenté le Canada lors d'un séminaire organisé par l'UNESCO international à Francfort, en Allemagne, au mois de novembre 1980. Ce séminaire portait sur l'entraînement et l'intégration des femmes au sein de domaines professionnels traditionnellement réservés aux hommes, et intitulé "Ouverture aux femmes des arts et métiers traditionnellement tenus par les hommes".

La "réinsertion" est un phénomène récent qui touche actuellement près d'un million de femmes canadiennes. Nous ne connaissons pas les chiffres exacts, ni ne savons grand chose d'autres à ce sujet, puisque très peu d'études ont été menées dans le domaine. Cet atelier était axé sur des recherches effectuées pour une thèse de maîtrise à l'université de Colombie-Britannique; ces recherches tentaient d'identifier les problèmes sociologiques et économiques des femmes qui cherchent à pénétrer ou à réintégrer le milieu de travail après avoir passé des années à effectuer des tâches ménagères sanctionnées par la société. Cinquante-et-une femmes ont ainsi répondu à des interviews. Les chercheurs ont tenté d'analyser les conséquences de ce retrait au sein du foyer en questionnant des femmes en quête de travail, dans trois centres de la main-d'oeuvre de Vancouver. Les répondantes, toutes très éloquentes, ont parlé de leurs difficultés, de leur besoin d'encouragement, de la nécessité d'un bon enseignement, des possibilités d'entraînement, de leur incompétence, du problème du vieillissement, etc. On a ensuite analysé ces propos et tenté de voir comment la Commission de l'assurance-chômage ou d'autres organismes pouvaient répondre aux besoins exprimés. Ils ne le peuvent pas.

On a aussi examiné deux autres aspects de l'étude : un rapport sur le projet-pilote Prime Time, qui a marché pendant trois ans à Victoria, C.B., et qui tentait d'offrir des services communautaires aux femmes d'âge mûr ; et une analyse des lacunes du systèmes de bien-être social au Canada - un système encore basé sur la présomption que les femmes dépendent d'un soutien de famille mâle.

L'atelier a été mené de façon informelle. Plus de 150 femmes y ont participé et ont formulé des recommandations quant aux besoins d'apprentissage nécessaires aux femmes qui réintègrent le marché du travail.

NOUVEAU DÉPART - UNE DEUXIEME OPTION - CORINNE GALLANT ET MADELEINE DUFOUR

Corinne Gallant est professeur de philosophie à l'université de Moncton. Elle a été impliquée dans nombre de mouvements de femmes et a joué un rôle important dans la mise sur pied d'un Conseil consultatif du statut de la femme au Nouveau-Brunswick. Dernièrement, elle a aidé à mettre sur pied un programme de réintégration au marché du travail, le programme Nouveau Départ.

Madeleine Dufour est conseillère pour le programme Nouveau Départ parrainé par le Y.W.C.A. de Montréal.

Une vingtaine de personnes sont venues se renseigner sur le programme Nouveau départ (Starting Over).

Madeleine Dufour, coordonnatrice du programme au Y.W.C.A. de Montréal, a expliqué, dans la première heure, les origines et objectifs de ce programme. Elle a aussi précisé à quelle clientèle celui-ci s'adressait.

Corinne Gallant, qui a mis sur pied de tels programmes pour les femmes, à l'université de Moncton, y est allé de détails plus précis sur la possibilité d'organiser d'autres programmes semblables ailleurs, dans les provinces de l'Atlantique.

Nouveau départ veut aider les femmes de 35 à 55 ans à se refaire une vie. Le programme offre toute une série de cours visant à les aider à se redécouvrir et se préparer soit à réintégrer le marché du travail, soit à retourner aux études, à devenir bénévoles ou effectuer tout autre changement dans leur vie.

Les femmes du nord-est, de la Nouvelle-cosse, de l'Ile-du-Prince-Edouard, se sont montrées très intéressées à organiser de tels programmes dans leurs régions.

D'autres rencontres ont été prévues afin de discuter de la mise en oeuvre de ces projets à Caraquet et dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

CENTRES D'ORIENTATION POUR LES FEMMES - ANNE IRONSDALE

Après une maîtrise en travail social, en 1972, Anne mit sur pied le centre de ressources pour les femmes du département de l'éducation permanente de l'Université de la Colombie britannique; elle est à l'avant-garde et a mené des expériences dans le domaine de la planification personnelle, de la promotion des femmes et elle a publié, entre autres, un important rapport sur les Centres d'orientation pour les femmes, pour le Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie de la Colombie britannique, en 1979.

En 1978, le ministère de l'éducation de la C.B. a élaboré une politique visant à créer des centres d'orientation pour les femmes. Cette politique tenait compte de la nécessité de consultations spéciales et de la diffusion d'information auprès des femmes dans les domaines de la planification personnelle ou professionnelle. Neuf centres ont été établis dans des collèges communautaires, la plupart dans des régions rurales de la province.

Cette session livrait l'historique du développement et de la mise en oeuvre de cette politique, de même qu'une description des méthodes utilisées au centre d'éducation permanente de l'université de la Colombie britannique, et qui ont servi de base au projet de création de centres d'orientation pour les femmes.

L'ÉDUCATION PERMANENTE CHEZ LES FEMMES: UNE VUE INTERNATIONALE - BERIT ÅS ET SIDNEY PRATT

Berit Ås est professeur et socio-psychologue associée à l'Université d'Oslo, en Norvège. Elle a mené de longues recherches et possède une vaste expérience au niveau des préoccupations des femmes et de l'activité politique, oeuvrant soit à titre de député ou représentante au Parlement norvégien, au cours des dix dernières années. Le Dr. Ås a été professeure invitée de l'université de Halifax pendant quelques mois l'an dernier, et son influence a été importante.

Sidney Pratt a oeuvré pendant six ans au Brésil, à titre de professeur et d'agent de développement communautaire. Elle travaille depuis sept ans avec des femmes immigrantes de Toronto. Plus récemment, elle a joué le rôle de personne-ressource lors du Panel international sur les femmes émigrantes organisé par l'organisation des Nations unies lors de la Conférence de la mi-décennie sur les femmes. Sidney travaille présentement pour le ministère de la Culture et des loisirs du gouvernement de l'Ontario.

Le sujet de cet atelier s'appliquait à la fois aux femmes qui venaient au Canada à titre d'immigrantes et aux femmes canadiennes qui quittaient le pays vers l'étranger. La plupart des femmes qui arrivent au Canada sont liées à des hommes. Ceci a pour conséquences qu'elles se retrouvent souvent des ménagères isolées, des étudiantes ou des ouvrières,

habituellement à temps partiel, ou dans des emplois de bureau ou semi-professionnels. Bon nombre de femmes aident leur mari dans la gestion d'un petit commerce.

Un des besoins primordiaux de ces femmes se situe au niveau de l'apprentissage soit du français ou de l'anglais. Certaines sont analphabètes dans leur propre langue. Ce besoin essentiel efface souvent certains autres besoins très importants, telle une initiation aux lois canadiennes, une prise de conscience de leurs droits, une participation politique, une éducation sexuelle ou une initiation aux soins de la santé.

Certains besoins sont plus camouflés encore; par exemple, le besoin de se créer des buts à long-terme, de développer une conscience de classe, de détruire les mythes et les stéréotypes. Des groupes travaillant avec des femmes immigrantes ont tenté d'intégrer ces notions au sein d'un contexte de socialisation. Quand ces femmes commencent à comprendre leur situation, elles deviennent plus courageuses. Elles se rendent compte que leurs problèmes sont partagés par d'autres femmes comme elles, et qu'elles ne sont plus seules.

* * * * *

OPTIONS CRÉATRICES

LES FEMMES ET LES OCCUPATIONS NON-TRADITIONNELLES - CATHY MULROY, LISA AVEDON ET HEATHER BISHOP

Cathy Mulroy est ouvrière à la raffinerie Coppercliff de Inco, à Sudbury, en Ontario. Elle a travaillé en très étroite collaboration avec les épouses des grévistes de l'Inco, au cours de la grève de cette mine qui a duré du mois de septembre 1978 au mois de juin 1979. Elle est maintenant membre du Centre des femmes de Sudbury.

Lisa Avedon est coordonnatrice du programme de choix et de préparation de carrière au collège Conestoga, à Kitchener, en Ontario. C'est elle qui a mis sur pied le programme d'initiation aux occupations non-traditionnelles du collège; elle a aussi collaboré de très près à la création d'une conférence provinciale INTO tenue au début de l'année, et à la mise sur pied d'un comité provincial sur les postes pour femmes non-traditionnels. Elle s'est impliquée dans les activités du CCPEF, tant au niveau local, que provincial et national.

Heather Bishop compose des chansons, elle est musicienne, chanteuse, et aussi pionnière dans le domaine de la formation des femmes au niveau des métiers. Heather a été instructeur et coordonnatrice du cours de formation Pre-trades donné au collège de Red River, au Manitoba. Elle a aussi été directrice d'un programme de recyclage de la Main-d'oeuvre du Canada et agent de développement communautaire

pour l'agence de développement des ressources humaines de la Saskatchewan.

Cathy Mulroy a parlé de ses "début" difficiles au sein d'un emploi dit "non-traditionnel" pour les femmes. Les mineurs, tous des hommes, ont proféré des menaces à son égard et lui ont fait des avances, les femmes l'ont boudé. Aujourd'hui, elle a réussi à prouver son talent à ses confrères et s'est mérité leur approbation. Toutefois, l'administration refuse toujours d'embaucher des femmes dans les domaines de la menuiserie, de l'entretien ou du travail souterrain. Puisque plusieurs femmes reçoivent la formation nécessaire pour remplir des tâches non-traditionnelles, grâce à divers programmes offerts dans des maisons d'enseignement, les expérience vécues au sein de ces programmes peuvent avoir une influence déterminante pour leur avenir professionnel. C'est pourquoi il importe d'étudier les aspects positifs de ce type de formation, ainsi que les problèmes et les solutions possibles.

Lisa Avedon a offert aux femmes du matériel à réflexion en présentant à la fois les aspects positifs et négatifs de tâches dites non-traditionnelles et leur a expliqué ce que elles, en tant que femmes, étaient capables d'accomplir.

Heather Bishop a donné un aperçu des cours d'initiation aux métiers offerts dans les provinces de l'ouest et a parlé des divers programmes disponibles à travers le Canada.

L'atelier s'est terminé en une discussion concernant les femmes impliquées dans l'organisation de tels métiers et leurs divers besoins.

POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE AU SEIN DES SYNDICATS KATHY KUSISTO, LAURELL RITCHIE ET ANN HARLY

Kathy Kusisto fait de la recherche historique sur une base contractuelle. Elle a été coordonnatrice et chercheuse à temps partiel du projet sur "Les femmes et le travail" de Halifax. Elle a aussi organisé des ateliers tels "La femme et la santé au travail" et "De serveuse de table à soudeur".

Laurell Ritchie travaille depuis plus de huit ans à titre d'organisatrice au sein du syndicat canadien du textile et des produits chimiques (Canadian Textile and Chemical Union), dont la plupart des membres sont des femmes immigrantes vivant en Ontario. À titre de représentante syndicale, elle a été active au sein du Comité national d'action sur le Statut de la femme, de la Coalition du salaire égal à travail égal, et du Conseil ontarien de la Confédération des syndicats nationaux.

Ann Harley est directrice du programme de développement personnel et professionnel de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Western Ontario, où elle est responsable de la plupart des cours sans crédit et des séminaires. Avant d'entreprendre ce travail, Ann a été très active dans les domaines de l'enseignement industriel, de l'enseignement aux adultes plus âgés et de l'action

positive.

Selon Kathy Kusisto, les syndicats offrent aux femmes une bonne stratégie dans leur lutte vers l'égalité et la justice sur le marché du travail. Elle a parlé des conditions de travail des femmes de la région de Halifax et des problèmes qui existent au niveau de la syndicalisation des femmes. Elle a aussi mentionné les difficultés qui existent au sein des syndicats, particulièrement en ce qui a trait aux intérêts et préoccupations propres des femmes.

Laurell Ritchie a aussi précisé combien il était important d'organiser les femmes au sein des syndicats, afin de leur permettre d'affirmer leurs droits et de faire valoir leurs points de vue. Soulignant qu'une certification syndicale ne donne que le droit de se battre, sans offrir de garanties, elle a suggéré nombre de domaines et de stratégies aptes à renforcer le sentiment de solidarité des femmes et à leur aider à atteindre leurs buts.

Ann Harley a fait le point sur les revendications des femmes syndiquées du pays, au niveau des congés de perfectionnement, à partir d'un rapport récent de la Commission d'enquête sur les congés de perfectionnement (juin 1979). Elle a affirmé qu'en appuyant la Commission, en demandant que ses recommandations soient rendues publiques, et que le gouvernement ratifie les conclusions de la convention de l'ILO sur les congés de perfectionnement payés, le CCPEF contribuerait à la création d'un environnement propice aux femmes qui désirent améliorer leurs compétences.

* * * * *

APPRENDRE À SURVIVRE

LA CONSULTATION FÉMINISTE AU SEIN DES SERVICES SOCIAUX ET DES SERVICES DE SANTÉ - ALICE BREAU, MARIE-ANGE FOURNIER ET HUBERTE GAUTREAU

Alice Breau est professeur en travail social à l'université de Moncton. Elle a siégé sur nombre de comités et a été impliquée dans de nombreux projets liés aux problèmes des femmes. Elle a été co-présidente de la Conférence 1980 sur les femmes et l'économie, et elle est vice-présidente de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.

Marie-Ange Fournier est professeur de nursing à l'université de Moncton et elle a été très active au sein de la Fédération des infirmières de cette province, au cours de leurs récentes revendications pour l'obtention d'un salaire plus équitable.

Huberte Gautreau est professeur de nursing à l'université de Moncton et elle est actuellement impliquée dans la mise sur pied d'une maison de transition pour

femmes battues, le Carrefour.

Cet atelier s'est penché sur la nouvelle vague de consultation féministe au sein des services sociaux et de la santé.

Dans un premier temps, on a tenté de démontrer comment le métier même de travailleur social reflétait une certaine division des tâches basée sur le sexe. On a expliqué comment les sciences sociales, en fait, soutenaient des théories discriminatoires et très dangereuses sur le développement psychologique, intellectuel et social des femmes, et comment ces mêmes théories étaient maintenant remises en question, grâce à l'action féministe.

Dans un deuxième temps, cet atelier a tenté de prouver comment, dans le domaine de la santé, les services offerts aux femmes créent une certaine dépendance face à un modèle médical sexiste, et jusqu'à quel point cette dépendance sur le contrôle masculin est liée à la grande oppression des femmes.

Vingt femmes ont participé à cet atelier et elles ont provoqué des discussions très animées et frustueuses. Les expériences vécues par plusieurs d'entre elles n'ont fait que corroborer les résultats de notre analyse critique des structures et systèmes en place au sein des services sociaux et de la santé.

LA FEMME ET LA PHARMACODEPENDANCE - JOANNE COWAN-McGUIGAN

Joanne Cowan-McGuigan possède une maîtrise en travail social de l'université de Toronto. Depuis 1978, elle est directrice des programmes pour femmes de la Commission sur l'alcoolisme et la narcomanie du Nouveau-Brunswick. Elle est aussi l'auteur d'un article intitulé Alcohol in New Brunswick.

Les femmes du Nouveau-Brunswick ont demandé, en 1978, que des services soient organisés afin de venir en aide à leurs soeurs souffrant de pharmacodépendance. Le directeur de la Commission sur l'alcoolisme et la narcomanie a réagi à ces demandes en nommant une personne responsable de la mise sur pied de programmes appropriés.

La Commission emploie maintenant quatre femmes à temps plein dans sa division des Programmes pour femmes. Elles ont un double mandat: organiser des programmes pour venir en aide aux femmes pharmacodépendantes, et s'assurer que les traitements donnés soient bien adaptés aux besoins spécifiques de ces femmes. À part les programmes offerts, le service aide des groupes d'appui, qui partagent leurs idées avec les femmes, leur donnent des conseils et leur fournissent des renseignements. Les membres du personnel agissent en tant que confidentes.

La première priorité des Programmes pour femmes au sein de la Commission concerne l'éducation du grand public. Une telle approche aide les femmes souffrant de cette maladie à admettre leur dépendance. On croit que la pire chose à faire avec de telles femmes est de

les cataloguer comme des patientes souffrant de troubles émotionnels et de les encourager à d~pendre de drogues en leur donnant des médicaments, ce qui ne fait qu'à ajouter aux problèmes d'alcool.

Les personnes participant à l'atelier ont manifeste beaucoup d'enthousiasme face aux tactiques discrètes et efficaces mises de l'avant par les Programmes pour femmes et à l'encouragement qu'une telle initiative a donne aux femmes de la province.

LES FEMMES ET LA PERCEPTION D'ELLES-MEMES - FRANÇOISE BOUDREAU

Françoise Boudreau est professeur au département de sociologie de l'université de Guelph. Elle se spécialise dans la sociologie de la santé et la sociologie médicale, dans la socio-psychiatrie et dans les relations familiales et inter-personnelles.

Françoise a fait mention de plusieurs études sur les stéréotypes que les femmes entretiennent sur elles-mêmes. Ces dernières ont tendance à sous- estimer leurs capacités, particulièrement dans le domaine des prises de décisions et de l'emploi rémunéré.

L'opinion qu'elles ont d'elles-mêmes semble liée à l'opinion positive que les autres se font d'elles et au sentiment d'être aimées. L'estime de soi des hommes, par ailleurs, semble plutôt lié au sentiment qu'ils exercent un bon contrôle sur leur vie et leur environnement. Les femmes professionnelles ont acquis plus d'estime de soi au fur et à mesure qu'elles ont appris à mieux contrôler leur propre vie.

L'éducation joue un rôle très important en ce sens, puisqu'elle augmente les chances d'atteindre un degré élevé d'indépendance et de contrôle. Toutefois, cette éducation doit tenir compte des développements émotionnels et physiques autant que du développement intellectuel. Bert Komzak, de Toronto, a fait la preuve que les femmes suivant des cours avancés de karaté ont acquis plus de confiance en soi, d'assurance et ont augmenté leur quotient intellectuel.

* * * * *

POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE CHEZ LES FEMMES DOUBLEMENTS DÉFAVORISÉES

POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE CHEZ LES FEMMES DE MILIEU RURAL - SUSAN WISMER

Susan Wismer possède une grande expérience dans le domaine de l'éducation permanente et elle s'intéresse de façon toute particulière au développement communautaire. En tant qu'agent de développement communautaire rural au collège St-Lawrence de Kingston, en Ontario, elle a travaillé sur des programmes d'éducation communautaires, de développement des habiletés littéraires, de développement économique et de renforcement communautaire. Elle est co-auteur, avec David Pell, de Community Profit, un livre décrivant les divers efforts entrepris au Canada dans le domaine du développement économique communautaire.

Les femmes de milieux ruraux sont issues de diverses régions du pays et vivent de différentes façons. Elles ont cependant en commun le sentiment d'isolement et le manque d'accès aux services offerts dans les régions urbaines. Il n'existe pas de grandes possibilités d'apprentissage pour elles, en milieu rural. Ces femmes doivent surtout apprendre par ce qui les entoure et tirer profit de leur environnement - la maison, la famille et la communauté. Elles n'ont aucun professeur; elles apprennent par des contacts et des dialogues avec leur entourage et par une certaine interaction avec les membres de leur propre communauté.

Cet atelier s'est penché sur l'élaboration de stratégies et la disponibilité d'outils d'apprentissage en milieu rural. Basé sur l'ouvrage de Paulo Freire, et gardant en tête le rôle de la femme rurale au sein de l'économie de la communauté l'atelier a tenu à analyser la nature et le contenu des cours d'apprentissage pour les femmes de milieu rural. A l'aide d'études de cas, d'expériences personnelles et de matériel de fonds, les participantes ont tenté, ensemble, d'analyser leur situation à cet égard au Québec, en Saskatchewan, à l'Île-du-Prince Edouard et au Labrador.

Certains membres de ce groupe éclectique ont soulevé le point que les femmes ne devraient pas abandonner le contrôle de projets qu'elles mettent elles-mêmes sur pied, alors que d'autres ont argumenté qu'elles ne devraient pas entreprendre des projets qui, éventuellement, vont entrer en conflit avec leurs responsabilités familiales. Certaines participantes ont indiqué qu'elles croyaient que les hommes usurpaient le pouvoir des femmes en termes de direction; d'autres enfin ont précisé que les éducateurs devraient limiter leurs services au domaine exclusif de l'enseignement formel.

VIEILLIR AU FEMININ - LOUISE DULUDE

Louise Dulude est avocate et elle se spécialise dans des recherches liées à la condition de la femme. Elle est l'auteur de La Femme et la pauvreté, un rapport rédigé pour le Conseil national du bien-être social, de Vieillir au féminin, rédigé pour le Conseil consultatif canadien du statut de la femme, et du rapport sur Les Femmes et la réforme des régimes de pension, encore pour le CCCSF. Louise effectue présentement des recherches dans le but de rédiger un rapport sur les pensions alimentaires et le paiement des allocations de soutien de famille.

L'atelier français sur les femmes et le vieillissement s'est très bien passé. Environ 30 personnes y ont participé, certaines très activement. Dans un premier temps, Louise Dulude a présenté un exposé sur les principaux problèmes (omis ceux de la santé) auxquels doivent faire face la plupart des femmes canadiennes âgées de 65 ans et plus: solitude, pauvreté, difficultés à créer des contacts personnels ou des contacts sociaux. Selon Louise, ces problèmes ne sont pas inévitables mais proviennent en grande partie du type d'éducation donné aux femmes dans notre société.

Après cet exposé, les participantes ont amorcé une discussion très animée. Le sujet le plus débattu concernait l'allocation de bénéficiaires du Plan de pension canadien et du Plan de pension du Québec aux femmes restant au foyer. Certaines femmes ont indiqué qu'en reconnaissant le travail des femmes à domicile, on ne contribuerait qu'à ralentir leur processus d'intégration au monde du travail. Un deuxième groupe a soutenu, pour sa part, que les femmes devraient obtenir dès maintenant leur juste part et qu'il ne servait à rien d'attendre une autre génération.

POSSIBILITES D'APPRENTISSAGE ET VIEILLISSEMENT - GRACE MacFARLANE ET HELEN YEO

Grace MacFarlane a amorcé sa carrière professionnelle en musique et s'est par la suite orientée du côté de l'enseignement de la sociologie de la musique, après des études spécialisées. Elle a obtenu son doctorat à l'âge de 57 ans et a passé neuf années dans l'enseignement et l'administration avant de prendre sa "retraite" - un arrêt qui lui a permis d'apprendre plus en trois ans, dit-elle, que dans les quinze années précédentes. Elle est l'auteur d'un rapport du Conseil canadien sur le vieillissement.

Professeur, superviseur, administrateur, auteur et radiodiffuseur, c'est avec toute une mine de renseignements et d'expérience dans le domaine de l'éducation qu'Helen Yeo se penche maintenant sur les besoins des femmes du troisième âge. Après un cours à l'université Acadia et des études supérieures dans le domaine de l'éducation à Harvard, elle a participé à plusieurs projets éducatifs à caractère innovateur, à la fois au sein du système scolaire et de la communauté. Elle a aussi publié de nombreux ouvrages tels des manuels scolaires et des guides de l'enseignant.

Grace MacFarlane a donné un exposé intitulé "Des occupations intéressantes pour les gens de 65 ans et plus", et qui faisait part du matériel contenu dans le rapport remis au Conseil canadien. Elle a surtout mis l'accent sur ses expériences personnelles et a parlé des recherches qu'elle a effectuées auprès de ses amies et au niveau du matériel académique. Le Dr. MacFarlane a identifié nombre de talents que les personnes peuvent développer avec l'âge, et a suggéré que les syndicats devraient s'appliquer davantage à promouvoir des opportunités de travail à temps partiel qui feront usage de talents, en guise de solution à la retraite obligatoire.

Helen Yeo a surtout mis l'accent sur les femmes seules. Elle a analysé les problèmes économiques liés au maintien du niveau de vie, compte tenu de la baisse de revenus après la retraite. Ceci affecte tous les aspects de la vie de la femme plus âgée, alors qu'elle doit faire face à des problèmes physiques et mentaux, de même qu'au problème de la solitude sociale. Helen n'a pas pour autant suggéré que ces problèmes transformaient nécessairement le troisième âge en une étape de vie désespérée ou déprimante, mais plutôt en une période offrant de nouvelles possibilités d'apprentissage et d'implications, à différents niveaux.

Les deux conférencières ont indiqué que la société doit maintenant faire face à un grand défi, en ce qu'elle doit tenir compte de sa plus grosse minorité. Il est essentiel que des recherches approfondies soient entreprises afin de transformer cette période de la vie en une expérience enrichissante et constructive pour toutes les femmes.

LES FEMMES ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES PRENNENT LA PAROLE

Cet atelier a été organisé par un groupe de femmes économiquement faibles de la région de Halifax, en collaboration avec Joan Brown-Hicks, de la bibliothèque de Halifax (et aussi membre du conseil d'administration du CCPEF). Les membres du comité ont commencé à planifier cet atelier en décrivant leurs problèmes quotidiens, tels la pauvreté, la nécessité d'un emploi rémunéré, l'humiliation engendrée par le système du bien-être social, le besoin d'une vie sociale, d'une meilleure éducation, etc. Il a été décidé que la meilleure façon de sensibiliser les gens à toutes ces difficultés était encore de présenter, sous forme de petites pièces de théâtre, des cas-types tirés d'expériences personnelles.

Cet atelier a décrit de façon flagrante les frustrations de femmes aux prises avec le système du bien-être social, les programmes de création d'emploi, la vie de parent célibataire, et les Centres de la main-d'oeuvre du Canada. On a aussi mis l'accent sur le visuel en présentant, en arrière fonds, une grande toile de l'artiste Bernice Purdy intitulée "At the end of the Rope" (Au bout du rouleau), illustrant de façon touchante la situation quelquefois désespérée d'une mère célibataire vivant du bien-être social.

Voici une liste des cas présentés dans chaque petite scène:

Scène I

1. On ne consulte jamais les femmes sur le bien-être social afin d'évaluer combien il leur en coûte véritablement pour vivre. Elles n'ont aucune influence sur le processus de prise, de décision visant déterminer quels sont leurs besoins financiers. Ainsi, il n'y a aucun lien entre les besoins réels et les sommes allouées. Les assistées sociales sont donc forcées de loger dans des maisons qui ne répondent pas aux normes minimums car elles n'ont pas d'argent pour se payer autre chose.
2. Les femmes sur le bien-être social qui restent à la maison pour élever leurs enfants devraient recevoir au moins le même montant d'argent que celui alloué aux parents adoptifs qui prennent soin des enfants des autres.
3. Une femmes sur le bien-être social qui reste à la maison pour prendre soin de ses enfants devrait recevoir un salaire raisonnable pour le travail accompli.
4. Une femme qui conteste le système de bien-être social et qui fait preuve d'un peu trop d'émotivité ne devrait pas être catalogué comme quelqu'un qui finira bien par accepter ce qui est proposé, une fois calmée.

Scène II

1. Les programmes de création d'emplois ne sont valables que si les candidates peuvent se trouver du travail permanent par après.
2. Lorsqu'une personne sur le bien-être social se trouve un emploi, on devrait lui permettre de conserver le dernier cheque versé afin de couvrir les frais additionnels encourus.
3. Les personnes en cours de formation devraient recevoir le même salaire que les employés permanents.

Scène III

1. Le personnel des centre de la main-d'oeuvre devrait être au communication avec leurs clients lorsqu'ils ont connaissance des cours qui pourraient leur être utiles.
2. Le personnel des Centres de la main-d'oeuvre devraient être au courant des lois régissant les programmes municipaux et provinciaux d'assistance sociale.
3. Lorsqu'une cliente s'inscrit à un cours de formation, on devrait lui permettre de conserver un chèque de bien-être social pour lui aider a faire la transition. Ceci aiderait à payer pour les frais additionnels encourus. (Nombre de femmes ne tentent même pas de s'inscrire à ces cours car elles n'ont pas d'argent pour acheter des vêtements adéquats).

Scene IV

1. Une femme sur le bien-être a besoin, autant que d'autres, d'avoir une certaine vie sociale. Le système de bien-être social devrait encourager ce besoin, et non le contraire. On ne devrait pas exercer des pressions auprès des femmes en menaçant de retenir leurs chèques.

Les participantes aux ateliers et les quatre femmes jouant dans les pièces ont amorcé de bonnes discussions après chacune des scènes présentées. L'auditoire a aussi soulevé d'autres points: l'attitude des universités qui devraient changer leurs politiques de prêts et bourses afin d'encourager l'inscription d'étudiantes à temps partiel et de personnes plus âgées, ainsi que le cas des femmes de la tribu des MicMac qui ont grand besoin de services d'orientation et d'un Centre de la main-d'oeuvre. Certaines participantes ont relaté leurs expériences personnelles.

PROGRAMMES DE FORMATION POUR FEMMES A FAIBLES REVENUS - SUSAN VANDER VOET ET DOT QUIGGIN

Susan Vander Voet est travailleuse sociale; depuis sept ans, elle est coordonnatrice du programme Opportunity for Advancement (Chances d'avancement), un programme innovateur mis sur pied dans le seul but d'apporter une certaine aide aux mères vivant sur le bien-être social. Dernièrement, Susan a été nommée directrice du St-Christopher House Neighbourhood Centre.

Dorothy Quiggin est aussi travailleuse sociale; elle agit à titre de planificatrice de programmes et de conseillère au Humber Collège. Elle est actuellement coordonnatrice des services pour le Lakeshore Area Multi-Service Project, à Toronto, et membre du conseil d'administration du programme Opportunity for Advancement.

L'atelier était surtout centré autour des activités du programme Opportunity for Advancement - un programme consacré aux mères célibataires vivant sur le bien-être social. Cent femmes y ont participé, et beaucoup ont tenu à échanger des informations sur les divers programmes et problèmes présents dans leurs propres communautés et provinces.

Susan Vander Voet et Dot Quiggin ont dirigé la discussion. Il a été question, entre autres:

1. des buts du programme O.F.A. - stimuler la confiance en soi et encourager une planification de l'avenir;
2. du format du programme - une demi-journée, pendant quatorze semaines - transport et services de gardienne gratuits;
3. des résultats des recherches entreprises sur le programme et de leur impact au

niveau des subventions; et

4. du rôle de plaidoyer de l'organisation, i.e. enseigner comment faire des sollicitations et aider les femmes à formuler leurs demandes.

Les discussions ont souligné la position du groupe, qui tente d'encourager les femmes à s'aider soi-même et à s'entraider aussi; on a souligné l'impact positif du programme sur la vie des femmes, leur implication continue au sein du groupe and leur participation à tous les niveaux.

De plus, on a discuté de l'évolution du programme de formation pour les professionnels du O.F.A. et de son rôle au niveau de la diffusion d'information, de son format et de la diffusion de la philosophie du programme aux personnes travaillant avec des femmes à faibles revenus ou d'autres langues et de cultures étrangères.

* * * * *

S'ORGANISER POUR CHANGER

LES EDUCATRICES EN TANT QU'AGENTS DE CHANGEMENT - LYNN FOGWILL, MARGARET FULTON ET CORINNE GALLANT

Lynn Fogwill se spécialise dans l'enseignement aux adultes. Elle se sert des concepts et techniques de développement communautaires mis de l'avant par Paulo Freire. Lynn travaille actuellement à titre de pigiste, après avoir oeuvré pendant sept ans au Collège Grant MacEwan d'Edmonton, en Alberta.

Margaret Fulton est présidente de l'université Mount St. Vincent, la seule femme au Canada à occuper un tel poste. A titre de présidente d'une université, le Dr. Fulton a encouragé l'élaboration d'une perspective féministe dans la conception des programmes d'enseignement, des services d'orientation et du rayonnement communautaire.

Corinne Gallant est professeur de philosophie à l'université de Moncton. Elle a été impliquée dans plusieurs projets de femmes et a joué un rôle important dans la mise sur pied d'un conseil consultatif sur le statut de la femme au Nouveau-Brunswick. Dernièrement, elle a aussi aidé à organiser un programme de réinsertion sociale, le programme Nouveau départ.

Lynn Fogwill a donné un aperçu de ses diverses expériences en tant qu'éducatrice pour les adultes en Alberta, faisant état du courage nécessaire afin de lutter contre toutes les difficultés et obstacles. Citant en exemple un cours collégial offert aux personnes intéressées par les soins aux enfants, elle a souligné tous les dilemmes auxquels ont à faire face les enseignantes féministes au sein d'institutions non-féministes. Lynn a suggéré d'adapter l'enseignement aux réalités socialés et politiques, tant au niveau de l'analyse que

dans le concret.

Le Dr. Margaret Fulton a tenu à situer le problème des femmes éducatrices dans le contexte plus large de l'histoire de l'enseignement et du rôle joué par les femmes au coeur de cette histoire. Elle a parlé du développement d'une perspective réellement féministe, de l'importance d'une prise de conscience accrue et du rôle des mouvements de femmes en tant que catalyseurs pouvant apporter de réels changements à la situation des femmes en travers le monde.

Le Dr. Corinne Gallant a relaté les expériences vécues par les femmes professeurs de l'université de Moncton, soulignant comment ces problèmes avaient provoqué une amélioration dans les conditions de travail et avaient permis l'intégration de sujets féministes au sein de certains programmes d'enseignement, contribuant ainsi modifier les attitudes et les habitudes.

À cause d'une très grande participation à cet atelier, on a du limiter le format à une période de questions et de commentaires, à la suite des trois exposés des conférencières.

L'ORGANISATION DES FEMMES: UNE STRATÉGIE EN NEUF POINTS - BERIT ÅS

Berit Ås est professeur et socio-psychologue associée à l'université d'Oslo, en Norvège. Elle a mené de longues recherches et possède une vaste expérience au niveau des préoccupations des femmes et de l'activité politique, oeuvrant soit à titre de député ou représentante au Parlement norvégien, au cours des dix dernières années. Le Dr. Ås a été professeur invité de l'université de Halifax pendant quelque mois l'an dernier, et son influence a été importante.

Berit a présenté le plan stratégique qui suit, lors d'une conversation enregistrée avec le Dr. Janet Eaton.

1. Gardez toujours en tête les attitudes et les traditions des personnes que vous cherchez à organiser. Il existe toujours une certaine tradition qui peut influencer le degré d'implication des femmes. Que vous soyez impliquées dans un projet à court terme au sein d'une association qui existe déjà, ou que vous organisiez une campagne sur un sujet en particulier, il est toujours important de jeter un coup d'oeil sur l'histoire des femmes dans leur propre localité.
2. Le but de votre poursuite doit être très clair pour toutes les femmes impliquées. Il vous faut être très précise, non seulement au niveau des buts atteindre, mais aussi au niveau des tactiques et faire référence non seulement aux objectifs visés mais aux habitudes des femmes en place.
3. Ayez toujours plusieurs leaders, de préférence un "troïka" toutes les études démontrent, en effet, que les femmes ont de moins en moins de temps libre et que,

par conséquent, il faut au moins trois personnes pour mener une campagne.

4. Le rôle de chef devrait être sur une base rotative.
5. La durée d'une campagne devrait être établie en tenant compte de la psychologie des femmes. Ainsi, il semble raisonnable d'échelonner une campagne électorale sur une période de sept à neuf mois.

(Les numéros 3, 4, 5, doivent être des éléments communs de toute campagne).

6. Orientez toujours votre structure organisationnelle en vertu des buts visés; on ne peut construire des canons avec des machines à coudre.
7. Visez toujours le succès. Soyez toujours assurées que tout ce que vous accomplissez pourra être qualifié de succès. Si les hommes semblent stimulés à l'action par les défis et par l'opposition, il n'en va pas de même pour les femmes. Ces dernières réagissent beaucoup mieux à l'encouragement et aux félicitations; par conséquent, toute campagne devrait être organisée de façon à créer une impression de satisfaction et le sentiment d'avoir accompli quelque chose.
8. Les campagnes doivent se baser sur un modèle théorique quelconque; cela fournit un sens d'unité, de continuité, un point de référence si la campagne s'avère un échec, et crée le sentiment d'avoir appris des autres, en se servant de leurs modèles ou de leurs théories afin d'établir les bases de votre propre organisation.
9. Les plans d'action et stratégies élaborés doivent être tenus secrets et ne pas être diffusés hors de l'organisation. Ceci présente un problème pour les femmes qui peuvent se sentir coupables de "garder des secrets" face aux hommes, mais c'est là un point essentiel.

STRATÉGIES D'ACTION POLITIQUE - MADELEINE LEBLANC ET DANIELLE FOURNIER

Danielle Fournier est professeur de services sociaux à l'université de Moncton et vient de compléter une série d'études exhaustives sur les femmes au sein des associations de services sociaux. Elle a été impliquée dans plusieurs organisations informelles de quartier dans la région de Montréal.

Madeleine LeBlanc a été impliquée dans nombre d'activités liées à la cause des femmes au cours des dix dernières années. À titre de première présidente du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau Brunswick, elle a été responsable de la conception et de la mise en oeuvre des activités du conseil. En sa

qualité de présidente du CCCF, elle se rapporte directement au premier ministre de la province.

Cette session était centrée autour de discussions ouvertes et d'échanges. Lors de cette session, les participantes ont discuté ouvertement et ont fait part de leurs expériences au niveau de l'organisation de mouvements liés à la situation de la femme. Elles ont toutes avoué que souvent, dans des organisations regroupant à la fois des hommes et des femmes, ces dernières se voyaient attribuées les tâches secondaires, alors que les hommes étaient placés dans des rôles-clefs ou d'administration. Les femmes ont tendance à s'imposer des limites, restant au niveau qui correspond le plus à leur type d'expériences ou leur situation personnelle, limitant ainsi leur vision des choses.

C'est au sein d'organisations exclusivement féminines que les femmes apprennent à assumer un rôle de leadership. Malheureusement, les femmes chefs sont souvent celles qui ont à la fois les plus grands besoins et le moins de ressources. Les femmes qui possèdent de bonnes ressources ont souvent tendance à s'impliquer beaucoup moins.

RECOMMANDATIONS

La conférence s'est terminée par une assemblée plénière lors de laquelle de nombreuses résolutions adoptées en ateliers ont été soumises à l'approbation des participantes. Certaines recommandations ont été remises à leurs auteurs pour fins de clarification. Elles sont maintenant incluses dans cette liste. Une partie des recommandations a été présentée en anglais, l'autre partie en français. Les auteurs de ce rapport ont regroupé toutes les recommandations par sujets et ont donné quelques explications sur le contexte dans lequel ces diverses recommandations ont été formulées. Nous avons tenté de réduire le grand nombre de recommandations reçues en combinant celles qui s'avéraient très semblables.

Ces recommandations ont été remises au comité des affaires sociales du CCPEF, qui établira des priorités et décidera des plans d'action à entreprendre.

1. LORSQU'IL APPERT QUE les besoins sociaux et économiques de notre société pourraient être mieux comblés par une amélioration de la qualité de l'enseignement aux adultes (et en particulier aux femmes),
 - IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF appuie la position selon laquelle chaque adulte a le droit au système d'éducation permanente.
2. LORSQU'IL APPERT QUE la position inférieure des femmes est renforcée par un mode de socialisation qu'encourage notre système scolaire,
 - IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF fasse des démarches parlementaires auprès des ministères provinciaux de l'éducation

- pour encourager la mise sur pied d'ateliers à l'intention des professeurs, des conseillers scolaires, des administrateurs scolaires, des employés départementaux et des élèves, dans le but de les familiariser avec l'idée d'intégrer les cours de sciences familiales et d'arts industriels;
 - pour encourager l'inscription des filles aux cours professionnels;
 - pour rendre obligatoire plutôt qu'optionnelle l'intégration des filles et des garçons au sein des cours d'arts industriels et de sciences familiales;
 - pour adopter une politique selon laquelle les employés masculins et féminins seront embauchés selon un quota établi (particulièrement au niveau des postes d'administration)
 - pour mettre sur pied et subventionner des comités chargés de revoir et de surveiller le contenu des manuels scolaires;
 - pour remplacer tous les manuels à caractère sexiste par d'autres manuels qui décriront les rôles sociaux en termes non-sexistes; et
 - pour offrir à tous les adolescents et adolescentes des programmes qui souligneront toute l'importance d'une bonne préparation au marché du travail.
- IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF demande aux conseils consultatifs provinciaux de rencontrer la direction des écoles dans leurs régions, afin de leur souligner qu'il existe un certain sexisme au sein du système d'enseignement (en leur fournissant de l'information, en organisant des ateliers ou en tenant des conférences).
 - Que le CCPEF mène une campagne auprès des médias afin de leur prouver toute l'importance d'un système d'éducation sans stéréotypes pour les jeunes; et pour leur demander de rendre publique la ségrégation des garçons et des filles - filles dans les cours de sciences familiales - garçons dans les cours d'arts industriels.
3. LORSQU'IL APPERT QUE certaines femmes font face à des embûches qui les empêchent de profiter pleinement des services éducatifs et sociaux,
- IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF mène une enquête et suggère des moyens de faire profiter de ces services les femmes de milieux ruraux, les femmes âgées et les femmes économiquement faibles. Par exemple, en:
 - faisant disparaître les frais de scolarité;
 - accordant des bourses d'études

- diffusant les programmes d'enseignement par des moyens non traditionnels, en offrant des cours à domicile grâce à la télévision, aux livres, etc.;
 - organisant le travail temporaire au prorata;
 - fournissant un revenu annuel garanti;
 - préconisant un versement pour les enfants propres équivalent à celui offert pour les enfants adoptifs; et
 - augmentant les prestations de bien-être social.
- IL A AUSSI ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF revise la Loi sur l'impôt, dans le but d'alléger le fardeau fiscal imposé aux femmes.
4. LORSQU'IL APPERT QUE les services de garderies populaires sont une condition essentielle à la pleine participation des femmes au sein de la société, LORSQU'IL APPERT QUE les divers ministères et services sociaux et communautaires sont à réduire constamment les budgets alloués aux garderies populaires, et LORSQU'IL APPERT QUE le grand public n'appuie pas suffisamment les services de garderies populaires,
- IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF suggère au ministre responsable du Statut de la femme et ministre de la main d'oeuvre et de l'immigration, Lloyd Axworthy, que ce sont les besoins des gens, et non ceux des employeurs, qui doivent avoir priorité et que cette priorité doit être respectée dans la politique d'embauche, en fournissant, par exemple, des services de garderies populaires sur les lieux de formation, dans les écoles et collèges communautaires.
 - IL A AUSSI ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF exerce des pressions auprès des autorités concernées, afin qu'elles allouent les fonds nécessaires à la mise sur pied et au maintien des services de garderies populaires.
 - Que les avantages des services de garderies populaires soient immédiatement rendus publics, afin d'informer le grand public et de changer les attitudes.
5. LORSQU'IL APPERT QUE le gouvernement canadien s'est engagé à offrir des congés de maternité payés lors de la Convention de Copenhague, en 1980,
- IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF manifeste immédiatement son appui au syndicat canadien des employés techniques et professionnels (section traduction) qui lutte présentement afin d'obtenir 17 semaines de congé de maternité à plein salaire, et que nous demandions, de plus, à l'Université Mount St. Vincent d'envisager l'envoi d'une lettre appuyant la position adoptée par les traducteurs et traductrices.

6. LORSQU'IL APPERT QUE les femmes ne sont pas bien représentées dans les milieux de travail non-traditionnels,
 - IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF recommande aux gouvernements fédéral et provinciaux certaines façons d'encourager l'intégration des femmes dans des domaines non-conventionnels, en
 - promettant des réductions fiscales aux compagnies offrant (les programmes de formation aux femmes et/ou des programmes de formation professionnelle et/ou
 - liant toute subvention gouvernementale aux compagnies au nombre de postes d'entraînement et/ou cours de formation professionnelle dédiés spécifiquement aux femmes
 - IL A AUSSI ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF aborde les syndicats professionnels afin de leur demander d'embaucher plus de femmes dans des postes d'apprentissage.
7. LORSQU'IL APPERT QUE les critères de sélection aux cours offerts par la Commission canadienne de l'immigration et de la main-d'oeuvre sont souvent fixés par le sexe et non les talents et aptitudes nécessaires au genre de travail,
 - IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF recommande à la Commission que les examens que font passer les centres de la main-d'oeuvre du Canada aux candidats des cours de formation soient corrigés sans égard au sexe, de façon à ce que les hommes et les femmes soient jugés de la même façon.
 - Que la Commission forme des conseillers spéciaux sensibles aux besoins des femmes qui réintègrent le marché du travail, et à leurs problèmes particuliers.
 - Que la Commission nomme plus de femmes aux postes de conseillers en apprentissage et que tous ces conseillers soient sensibilisés aux besoins particuliers des femmes qui s'initient aux divers métiers.
8. LORSQU'IL APPERT QUE le travail non-rémunéré des femmes au sein du foyer contribue considérablement à l'économie canadienne,
 - IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le gouvernement fédéral prenne les mesures voulues pour que, lorsque la personne à la tête d'un foyer avec des enfants de moins de 7 ans travaille à la maison, son travail (à lui ou elle) soit jugé valable et que son conjoint ou sa conjointe puisse contribuer sans frais au Fonds de pension du Canada ou au Fonds de pension du Québec.
 - Que lorsqu'un conjoint ou une conjointe sans enfants ou sans enfants âgés de moins de sept ans travaille à la maison, son travail (à lui ou elle) soit jugé valable et que son conjoint ou sa conjointe soit obligé(e) de contribuer au Fonds de

pension du Canada ou au Fonds de pension du Québec.

9. LORSQU'IL APPERT QUE, au sein du marché du travail, des femmes sont prises dans de véritables "ghettos ouvriers",

- IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF demande à la Commission de s'engager à mettre sur pied un programme de formation détaillé à long-terme à l'intention des femmes, qui inclura des méthodes d'exploration de divers emplois (prise de conscience, motivation); une formation préalable à l'emploi (afin d'acquérir les connaissances académiques requises); une formation pratique (en salle de classe); une formation en milieu de travail (emplois rémunérés à l'aide de subventions semblables à celles offertes par les programmes de formation industriel de Main-d'oeuvre Canada); et, de plus, que ces programmes soient offerts tant pour des types d'emplois conventionnels que non-conventionnels et qu'il y ait rémunération équivalente ou supérieure, pendant la période d'entraînement, aux taux offerts par le bien-être social.
- Que les cours axés sur le développement de soi (tenant compte des aspects intellectuels, émotifs et physiques) soient intégrés aux programmes scolaires des étudiants de tous les niveaux et soient offerts dans toutes les maisons d'enseignement (écoles, collèges communautaires, universités, etc.).
- Que les cours d'"orientation pour les femmes" offerts par les collèges communautaires et la Commission de la main-d'oeuvre et de l'immigration soient allongés et qu'on y intègre une session d'information sur les aspects physiques de la découverte de soi (karaté, autodéfense, le corps comme moyen d'expression, ou autre équivalent).
- Que le CCPEF encourage les niveaux provinciaux de gouvernement à subventionner, de plus, de meilleurs programmes de recyclage, plus accessibles aux femmes qui désirent se réintégrer au marché du travail; ceci comprend donc une aide financière, de même qu'une publicité adéquate.
- Que le CCPEF encourage la création de centres d'orientation pour les femmes, afin de leur aider à participer aux programmes déjà en place.

10. LORSQU'IL APPERT QU'un enseignement au domaine de la santé s'avère essentiel à l'auto-dépendance des femmes,

- IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF nous guide et nous informe à titre de consommatrices se prévalant des services de la santé et des services sociaux; le CCPEF pourrait, par exemple:
 - faire connaître nos droits à titre de consommatrices
 - tenir une conférence sur la santé et/ou
 - organiser plus d'ateliers sur la santé lors de la prochaine conférence.

- Que le CCPEF demande aux ministères fédéral et provinciaux de la santé de créer un poste de défenseur des droits aux niveaux des services sociaux et des services de la santé.
- Qu'on prenne les mesures voulues afin de rendre les programmes d'affirmation de soi accessibles au plus grand nombre de femmes possible, afin d'éliminer des sentiments de culpabilité, d'organiser des moyens de prévention (de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance) et de créer des groupes d'appui.
- Que le CCPEF fasse le point sur toutes les expériences menées au domaine du développement de soi et dresse une liste de références.
- Que l'on exerce des pressions afin d'obtenir la diffusion d'une émission télévisée de type "Consommateur averti" au domaine de la santé. Une telle émission nous permettrait d'informer le grand public sur les cas de toxicomanie chez la femme.
- Que les médecins soient sensibilisés à leur manque de communication avec les femmes et que nous recommandions des programmes de formation complémentaires à leur intention.
- Qu'on mette sur pied un comité d'étude chargé de publier un guide pour les femmes qui fera mention de stratégies élaborées à partir d'expériences vécues et d'actions entreprises.

11. LORSQU'IL APPERT QUE les membres du CCPEF doivent développer des connaissances plus approfondies sur la notion de pouvoir et de ses répercussions dans la société canadienne, aux niveaux politique, institutionnel et administratif,

- IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF fasse une analyse économique des forces qui déterminent la nature et les conditions de travail des emplois dits féminins.
- IL A AUSSI ÉTÉ DÉCIDÉ que le réseau du CCPEF encourage les groupes de prise de conscience à étudier les résultats de cette analyse économique.
- Que le CCPEF fasse parvenir à toutes les participantes de la conférence, en même temps que le procès-verbal de la rencontre, une copie de la "Stratégie en neuf points" du Dr. Berit Ås.

12. LORSQU'IL APPERT QUE de nombreuses femmes tentent d'améliorer leur niveau d'éducation,

- IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF accorde son appui prioritaire au principe de congés de perfectionnement payés pour les femmes.
- IL A AUSSI ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF demande à la Main-d'oeuvre du Canada d'amorcer une discussion, à l'échelle nationale, sur le Rapport de la

Commission d'enquête sur les congés de perfectionnement et de la productivité.

- Que le CONSEIL national du CCPEF mette immédiatement sur pied un comité d'étude chargé:
 - d'examiner les recommandations du Rapport de la commission d'enquête sur les congés de perfectionnement et de la productivité;
 - de formuler des recommandations en faveur d'une politique liée aux possibilités de congés de perfectionnement payés pour les femmes;
 - d'exercer des pressions auprès d'agences concernées, telles le gouvernement, afin d'obtenir des congés de perfectionnement payés; et
 - de rédiger et faire circuler un document sur notre prise de position à divers types d'organisations telles le gouvernement, expliquant toute l'importance des congés de perfectionnement payés.
13. LORSQU'IL APPERT QUE le débat constitutionnel actuel a un rapport avec les femmes et avec les questions qui préoccupent les femmes,
- IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le conseil de direction du CCPEF ainsi que des membres de son personnel communiquent avec d'autres organisations de femmes à travers le pays afin de connaître leurs vues et prises de position au niveau constitutionnel et, de plus,
 - Que le CCPEF soit responsable de la diffusion de l'information recueillie par les réseaux nationaux/provinciaux/locaux de l'organisation et ayant rapport avec le débat constitutionnel et les questions qui préoccupent les femmes.
 - Que les membres du conseil de direction du CCPEF mettent sur pied des ateliers ou trouvent d'autres moyens d'aider les femmes de leurs régions à saisir le lien qui existe entre le débat constitutionnel et la condition des femmes.
14. IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF appuie le contenu et les recommandations du Rapport du Statut de la femme intitulé "Partageons le pouvoir".
15. IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF prenne contact avec d'autres organisations nationales de femmes, afin de clarifier leur mandat et de partager leurs responsabilités, d'une manière qui soit également profitable aux deux parties.
16. IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF trouve des moyens pour encourager les femmes francophones du Québec et d'ailleurs au pays à devenir membres du CCPEF (en organisant, entre autres, la conférence de 1982 à Montréal, à l'Université de Montréal, en collaboration avec le ministère de l'éducation), et qu'il mette sur pied d'autres programmes destinés aux femmes aux niveaux

communautaire, collégial et universitaire.

17. IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le réseau du CCPEF de la Nouvelle-Écosse:

appuie la demande de l'Association des femmes autochtones de la Nouvelle-Ecosse qui veut créer un centre de ressources, d'emploi et d'orientation pour les femmes de la tribu Mic Mac de la province.

sollicite des autorités concernées qu'elles offrent aux femmes en maison correctionnelle la chance de parfaire leur éducation, soit aux sein même de l'institution, soit dans la communauté.

18. IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF pense à mettre l'emphase sur des questions liées à l'Année internationale des personnes handicapées, en incluant les handicapés au niveaux intellectuel, émotif, social et économique.

19. IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE le CCPEF recommande à l'UNESCO d'organiser, d'ici la fin de la décennie des femmes proclamée par les Nations unies, une conférence internationale sur l'enseignement aux adultes. Il importe que l'UNESCO recommande à ses comités nationaux que leurs déléguées représentent le plus grand échantillonnage possible de femmes impliquées aux niveaux de l'éducation et de l'apprentissage des femmes.

* *

La recommandation qui suit a été proposée par Jackie Stalker lors de l'assemblée plénière et a été approuvée par les participantes.

IL A ÉTÉ DÉCIDÉ QUE, vu l'importance des résolutions adoptées lors de la conférence, le comité de planification de la conférence du CCPEF permette toujours une demi-journée de débats, afin de clarifier et de renforcer les résolutions et plans d'action issus de la conférence.

TÉLÉGRAMMES ENVOYÉS LORS DE LA CONFÉRENCE

le 19 octobre 1980

Halifax

Donald Johnston
Président
Conseil du trésor
Chambre des communes
Ottawa

Une Conférence tenue à Halifax et regroupant 420 femmes de toutes les régions canadiennes, appuie la demande du Syndicat canadien des employés professionnels et techniques (section traduction) qui veulent un minimum de 17 semaines de congés de maternité payés à 60% de leur salaire régulier, Le gouvernement canadien doit faire honneur à l'engagement pris en 1980 à la Conférence de Copenhague, dans lequel il s'est déclaré favorable au principe des congés de maternité payés.

(Une copie du télégramme ci-dessus a été envoyée au Syndicat canadien des employés professionnels et techniques (section traduction), en plus de ce qui suit:)

Syndicat canadien des employés professionnels et techniques
Section de la traduction
Suite 505,77 rue Metcalfe
Ottawa, Ontario K1P 5L6

Une conférence nationale regroupant 420 femmes, et qui a eu lieu à Halifax, appuie votre lutte importante en faveur de congés de maternité payés, une lutte qui unit toutes les femmes canadiennes parce qu'elle nous concerne toutes.

* * * *

RAPPORTS DE DISCUSSIONS SUR DES SUJETS SPECIAUX

Les sessions de discussions décrites ci-bas ont été organisées afin de permettre aux participantes intéressées de se rencontrer dans une atmosphère détendue et créatrice.

Caucus francophone

Joanne Thibert a fait rapport sur cette rencontre. Un comité ad hoc a été créé afin d'évaluer les possibilités de rayonnement du groupe francophone. Ce comité proposera diverses options pour le développement d'un programme de promotion des études chez les femmes francophones, et décidera si ce travail doit être entrepris au sein du CCPEF ou s'il doit passer par d'autres canaux.

Rencontre sur les femmes et la Constitution

Susan Wismer a indiqué qu'un petit groupe de femmes s'étaient rassemblées pour discuter du projet constitutionnel et de son impact sur les préoccupations du CCPEF, soit les programmes d'enseignement pour les femmes. Le groupe a recommandé que le CCPEF s'informe le plus possible et fasse circuler cette information à tous les membres, en plus d'appuyer les efforts entrepris par d'autres organisations. Le groupe a fait part des difficultés qu'éprouvent la plupart des femmes à saisir l'envergure des sujets compris dans la révision constitutionnelle et leur influence sur la vie quotidienne.

DOCUMENTS DE LA CONFERENCE

Les documents qui suivent sont disponibles à notre bureau national sis au 29, avenue Prince Arthur, Toronto, Ontario M5R 1B2.

Discours

1. Fulton, Dr. E. Margaret. Mi-décennie de la conférence mondiale sur les femmes. 17 pages. (1.50 \$ = exemplaire photocopié et frais d'envoi)
2. Yeo, Helen. Possibilités et Vieillesse. 16 pages. (\$1,50 \$ = exemplaire photocopie et frais d'envoi)
3. Avedon, Lisa. Femmes et occupations non-traditionnelles. 11 pages. (1,00 \$ = exemplaire photocopié et frais d'envoi)
4. Zimmerman, Lillian. Women in Transition: The Social and Economic Needs of Women Returning to the Labour Force (en anglais seulement). (Xerox. 1979. 162 pages. \$2.00 = frais d'envoi) Une analyse approfondie des besoins des femmes retournant au travail en relation avec le contexte social et économique de leurs transition d'un travail non-rénuméré dans leur foyer au travail rénuméré dans le

marché du travail.

Bande magnétoscopique

5. Ås, Berit. Enregistrement de l'entrevue de Janet Eaton avec Berit, au cours de laquelle elle parle de sa Stratégie en neuf points pour aider les femmes à s'organiser. 30 minutes. Disponible pour prêt de trois semaines à notre Banque de ressources située au Bureau national.

ÉVALUATION DE LA CONFERENCE

Dans l'ensemble, les participantes ont réagi de façon très positive face à cette expérience. 115 formulaires d'évaluation ont été remplis (96 en anglais, 19 en français). La plupart des côtes accordées à chaque aspect de la conférence indiquent les mentions Bien, Très bien, ou Excellent.

Tous les ateliers ont reçu des évaluations très positives. Les nouveaux membres du CCPEF se sont dits excités, stimulés, et ont affirmé avoir recueilli beaucoup d'informations et d'idées. Les "pionnières" du CCPEF et membres de longue date auraient préféré, pour leur part, des contacts plus informels, des discussions plus fouillées et plus stimulantes, et une orientation plus précise et plus approfondie. Il semble y avoir un souhait pour qu'à l'avenir, les conférences du CCPEF soient moins imposantes, qu'elles présentent une plus forte perspective féministe et un format plus expérimental.

Les participantes ont été d'accord pour affirmer que la conférence avait atteint ses principaux objectifs, en examinant entre autres le lien qui existe entre les femmes, leurs possibilités d'apprentissage et leur statut économique, politique et social dans le monde d'aujourd'hui. Selon elles, les organisatrices ont réussi à trouver des personnes ressources de très haut calibre, à impliquer des femmes de milieux économiquement défavorisés et à les encourager à s'exprimer, à tenir la première conférence bilingue du CCPEF et à faciliter l'échange de ressources innovatrices, d'informations et de programmes.

Bon nombre de participantes jugèrent la conférence comme une expérience plus enrichissante au niveau personnel qu'au niveau professionnel. Elles déclarèrent que: (1) les ateliers, (2) les discours, (3) les rencontres informelles avec d'autres femmes, et (4) les événements sociaux, contribuèrent, dans cet ordre, à leur épanouissement personnel. La plupart participèrent à la conférence dans le but d'établir des contacts avec d'autres femmes et d'apprendre quelque chose.

La vaste majorité des participantes indiquèrent qu'elles avaient tiré le plus de plaisir de la conférence en échangeant des propos avec d'autres femmes. Beaucoup voulaient des rencontres en petits groupes - groupes d'intérêts, groupes de discussion, groupes géographiques. Un grand nombre désirait aussi plus de temps libre afin de rencontrer de

façon informelle le plus de participantes possible.

Le nombre accru et imprévu de participantes à la conférence a posé certains problèmes d'organisation et de logistique. Les réactions des participantes et leurs commentaires dans les formulaires d'évaluation nous ont fourni des renseignements utiles à cet effet. Elles ont demandé à ce que l'hébergement, à l'avenir, soit sur les lieux mêmes de la conférence, que les brochures leur soient acheminées beaucoup plus tôt, qu'elles contiennent plus de renseignements, et que les systèmes-d'interprétation et d'équipement audio-visuel soient mieux organisés.

La méthode utilisée lors de la remise des résolutions, en séance plénière, fut décrite comme "trop hâtive et pas assez claire". La plupart préféreraient que l'on présente moins de résolutions, mais que celles-ci soient mieux rédigées et que leur mise en application soit mieux organisée.

Services de garderie - "excellent".

Beaucoup de femmes entendirent parler de la conférence par des amies ou collègues de travail. Un autre groupe important puisa ses renseignements dans la brochure de la conférence ou le bulletin d'information du CCPEF. Presque toutes étaient au courant des subsides disponibles et de la démarche à suivre pour les obtenir.

Les gens dirent:

"Stimulant et énergique"

"Submergées d'information"

"Continuez à encourager des rencontres provinciales"

* * *